

# Panorama de Thuin & distillerie de Biercée



## Programme

08h00 Départ de **Hannut** en direction de **Thuin**

09h30 Arrivée prévue à **Thuin : accueil café + 1 croissant**

**Vues et commentaires au panorama des Jardins Suspendus avec un guide.** Découverte des Jardins

10h15 *Suspendus de Thuin, magnifique ensemble de jardins en terrasses, qui se déroulent jusqu'à la vallée de la Biesmelle, au sud de la cité médiévale de Thuin.*

10h45 Déplacement en autocar du centre-ville vers le site de l'Abbaye d'Aulne

**Visite guidée des ruines de l'Abbaye d'Aulne**

11h00 *Pénétrez dans l'Abbaye Cistercienne d'Aulne... Majestueuse et grandiose... Laissez-vous imprégner par l'ambiance particulière qui se dégage de ce lieu !*

12h00 Fin de la visite et départ vers la **Distillerie de Biercée**

12h30 Arrivée à la **Distillerie de Biercée** et repas de midi

Fin du repas et **visite guidée de la Distillerie \*\* + dégustation**

14h00 *Découvrez comment 10 kg de fruits frais deviennent une bouteille d'Eau de Villée ! Projection audio-visuelle, exercice olfactif, explication détaillée de tous les stades d'élaboration de nos eaux-de-vie et liqueurs dans la distillerie en activité.*

15h30 Fin de la visite et départ vers **Binche**

16h00 **Visite autonome du Musée International du Carnaval et du Masque** (sauf lundi). Le Musée conserve actuellement près de 10 000 masques et costumes. Il aborde le masque sous ses multiples visages.

---

17h00 Fin de la visite et retour **Hannut**

---

18h30 Arrivée prévue à **Hannut** et fin de la journée

---

\* **Alternatives:** l'ascenseur de Strépy-Thieu, le plan incliné de Ronquières ou visite guidée de Binche.

## Cette journée comprend

- le voyage en autocar 3\*\*\* (boissons, vidéo, toilette, repose-pied, sièges sleeping, airco, lecteur cd ...)
- l'accueil café, la visite guidée de Thuin et de l'Abbaye d'Aulne ;
- le repas de midi 3 plats à la Distillerie de Biercée ;
- la visite de la Distillerie de Biercée ;
- la visite libre du Musée du Carnaval et du Masque ;
- les taxes, péages et frais de route ;
- le chauffeur inscrit au registre ONSS = SECURITE ;
- la TVA.